

Consignes de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat à l'intention des candidats au concours de Professeur Assistant

Dans le cadre de l'épreuve d'admission du concours de Professeur Assistant, la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat informe les candidats des modalités suivantes :

- 1- Mise à disposition d'équipement :** Pour la réalisation de l'épreuve de cours, chaque candidat disposera d'un ordinateur équipé du système d'exploitation Windows 11, de la suite Microsoft Office 2019 et du logiciel Acrobat Reader. L'épreuve devra impérativement être réalisée sur cet ordinateur mis à disposition par la Faculté. Aucun ordinateur personnel ne sera autorisé pour cette épreuve.
- 2- Utilisation d'une clé USB à contenu contrôlé :** Les candidats doivent apporter, le jour de l'épreuve d'admissibilité, une clé USB contenant la littérature scientifique nécessaire à la conception du cours. Les documents acceptés sur la clé USB doivent être exclusivement des ouvrages et articles scientifiques au format PDF. Toute clé USB contenant des fichiers prétraités (PDF, DOC, PPT ou tout autre format similaire) susceptibles d'être considérés comme une facilitation à la réalisation de l'épreuve sera strictement interdite.
- 3- Accès à des ressources en ligne :** La Faculté mettra également à disposition un second ordinateur connecté à Internet, permettant aux candidats de réaliser des recherches bibliographiques dans des bases de données scientifiques telles que PubMed ou ScienceDirect ou autres.
- 4- Documents autorisés :** En plus des documents numériques, les candidats sont autorisés à se présenter à l'épreuve avec des ouvrages (livres et articles scientifiques) en format papier.

Les candidats sont tenus de respecter ces consignes afin de garantir l'équité et la transparence des épreuves d'admission.

LE DECANAT

